

# GUIDE DE PRÉSENTATION DU SITE INTERNET



***Média libre et collaboratif normand  
participant au réseau mutu***

**Présentation du site**

**Charte de modération**

**Comment publier sur trognon.info ?**

**Publier sur trognon.info avec une sécurité maximale !**

## Présentation du site

Trognon, membre du réseau Mutu (<https://reseaumutu.info/>), est un site collaboratif d'informations militantes indépendant et ancré dans les territoires normands.



À la manière des autres sites du réseau, Trognon se propose de fonctionner comme une caisse de résonance des luttes d'ici et d'ailleurs, un agenda partagé, une archive de tracts et de brochures, un espace d'organisation, d'expression, d'information, d'enquêtes dont les lecteur-ice-s sont aussi les rédacteur-ice-s.

La ligne se veut anticapitaliste, anti-autoritaire, anarchiste, soutenant les luttes contre toutes les formes de domination et d'oppression.

Nous partons du constat que de nombreuses luttes sont en cours sur le territoire, souvent liées à des projets d'aménagement mais aussi à des mouvements sociaux et à des oppressions systémiques. Des lieux ou des groupes portent des alternatives radicales aux dynamiques de croissance capitaliste. Des réseaux d'entraide et de résistance s'organisent, etc. Ces luttes et ces alternatives sont parfois isolées, cantonnées dans un entre-soi militant ou peu rejoignables par des personnes non initiées. Les paroles qu'elles portent, en textes, en son ou en images souffrent parfois d'une diffusion trop confidentielle (listes de mails, blogs mal référencés, etc.). Trognon se veut être un outil appropriable par toute personne qui s'y reconnaîtra de près ou de loin. Nous espérons que celui-ci permettra aux luttes et aux idéaux dans lesquels nous nous reconnaissons d'irradier partout dans les territoires que nous traversons et aux alentours.

Nous voulons parler d'abord depuis nos ancrages locaux. Si nous pouvons relayer d'autres messages locaux (notamment ceux qui émanent des sites du réseau Mutu), Trognon n'est pas un porte-voix pour les partis politiques ou les organisations centralisées qui bénéficient déjà de canaux de diffusion.

Dans un souci de composition nous souhaitons respecter les différents modes d'action. Néanmoins, nous favorisons les initiatives fonctionnant sur une base d'auto-organisation plutôt que celles qui présupposent la représentation.

Nous pensons qu'il est important de faire entendre largement d'autres voix que celles de la presse locale, d'ouvrir des lignes de fuite entre les prés carrés des réseaux sociaux et autres plateformes propriétaires, avides de données, promptes à la surveillance et à la censure, de tisser des liens plus riches et plus complexes qu'un *follow* ou un *like*.

Si cet outil nous permet de disposer d'un espace de visibilité à grande échelle, c'est avant tout par le biais d'un complexe industriel numérique et électrique que nous considérons nécessaire de défaire. Nous incitons ainsi les personnes qui se reconnaissent dans les contributions qui y sont partagées à les diffuser là où se constituent les luttes ainsi que les alternatives dans lesquelles nous nous reconnaissons : dans les rues. Ainsi, nous porterons attention à rendre accessible nos contributions sous la forme de flyers ou de brochures imprimables.

Nous voulons aussi garder des traces des luttes passées pour nourrir celles qui sont en cours ou à venir.

L'outil que nous proposons permet de publier et de lire de façon anonyme si besoin, pour échapper au quadrillage de la surveillance numérique. En ce sens, Trognon ne collecte pas vos données, n'utilise pas de cookies, ne conserve pas l'historique de vos activités ni votre emplacement géographique... et tente de préserver un maximum votre sécurité et anonymat. Ainsi, Trognon s'inscrit dans la continuité d'un internet libre, décentralisé, horizontal, indépendant et émancipateur. Des informations à ce sujet sont disponibles dans notre guide de publication.

La structure du site est évolutive en fonction des besoins. Nous proposons d'ores et déjà des entrées chronologiques et thématiques et des entrées par territoires.

# Charte de modération

*Ce document, élaboré par le collectif de modération en lien avec les lignes communes au réseau Mutu, définit les grandes lignes de la modération sur Trognon.info, en complément du texte de présentation.*

Les articles sont discutés et validés par le collectif de modération, en lien avec les rédacteur.ices.

L'équipe de modération est ouverte à toute personne en lutte contre les différents systèmes de domination et d'exploitation qui aurait envie de s'investir dans le média.

L'équipe de modération va rapidement prendre connaissance du contenu ainsi que des commentaires et avis déposés sur l'espace collaboratif du site.

- S'il convient sous sa forme originale, l'équipe de modération le rend visible au public en le classant dans la bonne rubrique et en l'associant aux thématiques souhaitées.
- S'il y a un problème ou un désaccord pour la publication (la forme ou le fond ne semblent pas correspondre à cette charte), l'équipe de modération rentre en contact avec le collectif ou la personne qui veut publier, sur le forum interne.
- Si aucune solution n'est possible, la publication ne sera pas visible sur le site public. Mais elle sera visible sur le forum interne où toute personne qui s'inscrit peut accéder et commenter les publications « bloquées ».

La modération permet de refuser toute publication jouant les formes de pouvoirs et de dominations existantes (domination de classe, de race, de genre).

Toute publication à visée électoraliste ou en faveur de la répression et ses polices ne sera pas acceptée non plus. Trognon n'est pas un porte-voix pour les partis politiques ou les organisations centralisées qui bénéficient déjà de canaux de diffusion.

Une équipe technique, elle aussi tournante, se charge de la maintenance, de la formation sur les outils et du bon fonctionnement du site.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à la vie de ce média : modération, maintien du site...

# COMMENT PUBLIER ?

Pour publier sur TROGNON.INFO, tu as seulement besoin d'une adresse email et d'un pseudo.

**Le tuto qui suit explique étape par étape comment publier un article :  
Inscription - rédaction - finalisation - modération – publication !**

## Sommaire

### 1/5 S'INSCRIRE SUR TROGNON

- 1.1 Se créer un compte
- 1.2. Se connecter
- 1.3. Changer de mot de passe

### 2/5 RÉDIGER UN ARTICLE

- 1. Choisir la rubrique de ton article
- 2. Écrire dans l'interface de rédaction
- 3. Ajouter une image, un document ou un modèle
- 4. Ajouter une vidéo ou du son

### 3/5 FINALISER UN ARTICLE

- 1. Mettre un logo
- 2. Ajouter des mots-clés
- 2. Ajouter un événement

### 4/5 PROPOSER L'ARTICLE A LA MODÉRATION

### 5/5 MODÉRATION

- 1. Deux modératrices approuvent ton article
- 2. Des modifications sont proposées
- 3. Ton article est refusé

### • FAQ

- Créer un événement

## 1/5 S'INSCRIRE SUR TROGNON

### 1.1 Se créer un compte

Il faut s'inscrire pour accéder à l'interface de publication. Tu peux cliquer sur l'onglet (s'inscrire ou connexion) en haut à droite du site. Entre une adresse e-mail et un pseudo. Choisis un pseudo qui ne contient pas d'informations personnelles.

Quand tu cliques sur « Valider » ça t'envoie un e-mail de confirmation. L'opération peut être longue, merci d'attendre quelques minutes. Parfois la notification d'inscription vient se glisser dans les spams.

### 1.2. Se connecter

L'email qui t'a été envoyé comporte un mot de passe. Tu peux donc maintenant te connecter à l'interface de publication de trognon.

### 1.3. Changer de mot de passe

Bienvenue sur l'interface privée du site ! La première fois que tu te connectes, change le mot de passe. En haut à droite de l'écran d'accueil, cliquer sur « Mon profil » et puis sur « Modifier cet auteur ».

Dans « Modifier cet auteur » tu peux entrer le mot de passe que tu veux. Ne choisis pas un mot de passe trop court/trop simple.

## 2/5 RÉDIGER UN ARTICLE

### 1.Choisir la rubrique de ton article

Va sur l'écran d'accueil de l'interface de publication. En haut à gauche, dans la petite barre bleue, il y a différents icônes avec une croix verte. Tu peux cliquer sur "écrire un nouvel article".

Choisis la rubrique dans laquelle tu souhaites que ton article apparaisse.



Sur trognon.info nous avons organisé les principales **rubriques** de cette manière:

**Infos Locales** : pour tout ce qui se passe dans le coin. Tu pourrais par la suite sélectionner des mots-clés précis pour sélectionner la zone géographique de ton "infos locales".

**Infos Globales** : une information actuelle qui ne concerne pas la région, par exemple une information nationale ou internationale.

Pour ces deux catégories, tu peut choisir entre "Analyse et réflexions" pour les textes plus longs, et " Brèves - Actualités" pour les choses plus courtes et factuelles.

**Mémoires des luttes** : pour tout textes historiques, luttes passées, récits de personnes et de lieux disparus...

**Podcasts** : pour les formats audios, émissions de radio, podcasts, etc.

## 2. Écrire dans l'interface de rédaction

L'interface de rédaction ressemble à ça :

Le titre : le plus court possible pour attirer l'attention.

La rubrique : choisie avant, peut être modifiée ici si besoin.

Le sous-titre ou chapeau : les quelques lignes visibles sous le titre avant d'ouvrir l'article.

Le lien hypertexte : si tu veux que ton article renvoie vers un autre site.

Le texte : c'est l'article en lui-même, que tu peux mettre en page grâce à la barre d'outil au dessus.

La barre d'outils : pour mettre le texte en page. Passe la souris sur les infobulles des boutons pour lire à quoi ça sert. Comme pour un éditeur de texte de base, il est possible de mettre le texte en gras, italique, des liens, des listes, des paragraphes, des citations, des sous-titres, etc. Le mieux c'est encore d'essayer !

Les petites flèches permettent de rédiger et visualiser la mise en page en même temps.

## 3. Ajouter une image, un document ou un modèle

L'image / le document (option) : si tu le souhaites tu peux ajouter une image ou un document dans ton article.

À gauche de la page en rédaction de l'article, cliquer sur « ajouter une image ou un document ».

NB : ce document peut-être aussi être un fichier mp3

Si l'image est sur ton ordinateur, clique sur « Parcourir », choisis un fichier et puis « Téléverser ». Si l'image est sur internet, clique sur « Internet » et colle le lien de l'image. Dans les deux cas, il est important de penser à ton anonymat. **Tous les fichiers contiennent des métadonnées qui peuvent permettre d'identifier d'où provient une photo par exemple** (de quel appareil photo, de quel ordinateur, de quel téléphone...et donc in fine, qui a publié cet article...); pense à supprimer les métadonnées de ton image (par exemple en utilisant les options disponibles dans Tails ou un logiciel dédié).

Une fois que ton image est chargée sur le site, tu vois les options pour l'insérer dans le texte et l'aligner à gauche, au milieu ou à droite. Copie un de ces codes là où tu souhaites que l'image s'insère dans le texte.

Inclusion de la vignette : ton image s'affichera en taille réduite dans le texte et quand on clique dessus on pourra la voir en grand.

Inclusion directe : ton image s'affichera directement dans le texte en taille normale.

Au même endroit tu peux aussi « insérer un modèle » ce qui ajoute à l'article d'autres choses comme un document, une citation (exergue), etc.

#### 4. Ajouter une vidéo ou du son

De nouveau, pense aux métadonnées que contient ta vidéo, ton fichier audio. pense à les effacer si tu veux conserver ton anonymat.

Il y a plusieurs façons d'ajouter une vidéo ou du son :

- La vidéo est déjà sur internet : C'est le plus facile. Mets le lien de la vidéo dans le texte de l'article.
- Tu as le fichier son : Ajoute le fichier mp3 comme tu ajouterais un document
- Tu as le fichier vidéo : il faut d'abord héberger ta vidéo de façon sécurisée sur un site d'hébergement de vidéos.

Par exemple sur <https://videos.domainepublic.net>

Sur le site d'hébergement, clique sur « share » ou « partager ». Choisis « <> » ou « URL embed ». Copie et colle ce code dans le texte de l'article en rédaction. Ça ressemble à ça :

lien de la vidéo, caractéristiques.

La vidéo ne sera pas visible dans l'article en rédaction mais sera visible quand tu sauvegardes l'article. Sur le site elle se lancera depuis la page de l'article, à la bonne taille.

### 3/5 FINALISER UN ARTICLE

Une fois que tu penses que ton article est prêt (titre, descriptif, contenu, éventuellement images, vidéos, etc), tu peux cliquer sur "enregistrer" en bas à droite de la page. Tu vas arriver sur une nouvelle page.

Dans cette nouvelle page, différentes options :

Modifier ton article : tu peux revenir en arrière

Auteur : ne supprime PAS l'auteur maintenant. Sinon tu n'auras plus accès à l'article pour le modifier ou interagir avec la modération. Si tu en a envie, tu peux le supprimer quand ton article est publié.

#### 1. Mettre un logo

À gauche de cette page, tu peux « ajouter un logo ». Le logo : c'est l'illustration qui apparaît sur la page d'accueil. **Pour que le site reste lisible, il est nécessaire qu'il y ait des logos à chaque article publié.** Le logo peut être n'importe quoi en lien avec ce qui est posté (une photo que vous avez prise ou trouvé sur internet, une image, une affiche,...).

#### 2. Ajouter des mots-clés

Le mot-clé : le ou les mots-clés permettent de classer ton article avec les articles ayant les mêmes mots-clés (lieux et thématiques).

Il y a des mots-clés thématiques (c'est possible d'en mettre plusieurs) ainsi que des mots-clés géographiques. Il y a également un mot-clé à ajouter si l'article contient un fichier que l'on peut imprimer (affiche, brochure, tract, etc.)

### **3. Ajouter un événement**

L'événement (option): une fois que l'article est écrit et enregistré, il est possible d'y ajouter un événement. Pas besoin de rajouter de titre ou de description, par défaut l'événement affichera le texte de l'article auquel il est lié. **Par contre ce n'est pas possible de créer un événement sans d'abord créer un article.** Clique sur « Créer un événement ». Dans un petit menu déroulant, tu peux sélectionner l'article que tu viens de rédiger. Cliquer sur « ajouter » et ajoute le lieu et la date/heure de l'évènement.

### **4/5 PROPOSER L'ARTICLE A LA MODÉRATION**

Une fois que tout est prêt et que tu veux que ton article devienne public sur le site, en haut à gauche, juste en dessous du numéro de l'article il y a un menu où il est possible de choisir entre différents statuts pour l'article :

- > en cours de rédaction (par défaut)
- > proposé à l'évaluation (présenté à la modération)

N'oublie pas de cliquer sur le petit bouton "changer" pour enregistrer le statut de l'article !

Tu peux prévisualiser ton article sur le site. Et puis proposer ton article à l'évaluation pour qu'il soit envoyé à la modération.

Voilà, tu as proposé un article à publier sur trognon.info !

C'est presque terminé :)

### **5/5 MODÉRATION**

Une fois que tu as proposé l'article à l'évaluation, l'équipe de modération va relire l'article, le publier, le mettre en attente ou le refuser (si c'est le cas l'équipe de modération va t'envoyer un retour pour t'expliquer pourquoi l'article ne peut être publié, probablement ne respecte-t-il pas la charte du site).

Quand tu te reconnectes sur la page d'accueil de l'interface privé, tu vois la liste des articles que tu as écrit et les commentaires en dessous. Les commentaires ne sont pas visibles sur le site mais par toutes les personnes qui ont accès à l'interface de publication... autrement dit n'importe qui peut les lire en se créant un compte !

Tu peux aussi directement cliquer sur « Voir tous mes articles »

Plusieurs retour de la modération sont possibles :

### 1. La modération approuve ton article

Super, ton article est publié directement ! L'équipe de modération s'autorise à ajouter des liens manquants et un logo s'il n'y en a pas...

### 2. Des modifications sont proposées

L'équipe de modération te partage ses commentaires pour aider à améliorer la clarté, la mise en page, des conseils d'illustration, de titrage,... tout ceci pour essayer que trognon.info soit et reste un site clair et constructif. Sois conscient.e que seule la modération peut valider ton article pour la publication, mais que tou.te.s les contributeur.ice.s peuvent commenter les articles. Pour répondre aux commentaires, sous l'article tu peux « poster un message ». Écris ta réponse et clique sur « prévisualiser ». Clique ensuite sur « message définitif : envoyer au site ».

### 3. Ton article est refusé

L'équipe de modération t'explique le motif du refus.

**Voilà, c'est terminé ! Merci d'avoir publié sur trognon.info !**

**Dans tous les cas, n'hésite pas à solliciter l'aide de l'équipe de modération, et bien sûr, toutes les propositions d'amélioration sont les bienvenues !**

## **FAQ**

### **Je n'arrive pas à créer un évènement :(**

Un événement publié dans l'agenda est nécessairement attaché à un article. Pour ajouter un événement il faut d'abord créer un article. Une fois que l'article est écrit et enregistré, il est possible d'y ajouter un événement (voir plus haut).

Pas besoin de rajouter de titre ou de description, par défaut l'événement affichera le texte de l'article auquel il est lié.

Une fois cet article créé, il faut l'enregistrer et puis cliquer sur « créer un événement » ce qui ouvre un formulaire à remplir (avec le lieu et la date par exemple).

# Publier sur Trognon.info avec une sécurité maximale !

*Trognon.info propose à chacun·e de publier infos, textes, photos... (à condition de respecter le texte d'intention (voir texte de présentation du site). Mais l'utilisation d'internet n'est pas sans risque, et, pour une raison ou pour une autre, l'auteur·e de la publication peut souhaiter une sécurité maximale.*

*Voici quelques conseils dans ce sens, c'est l'occasion aussi de préciser la sécurité mise en place sur le site.*

## Sommaire

- Ce que fait Trognon.info pour la sécurité des personnes qui consultent le site ou proposent des articles
- Ce que vous pouvez faire pour votre sécurité lorsque vous écrivez sur Trognon.info ou consultez le site
- Si vous estimez ne pas pouvoir vous reposer sur les dispositifs de sécurité de Trognon (on n'est pas à l'abri d'une défaillance)

Avant tout chose, ce guide doit se lire à la suite de ***Comment publier ?***

Pour rappel, sur Trognon.info, les publications passent en modération partagée dans l'espace privé du site avant d'être visibles sur le site public. C'est pour permettre cette modération et des discussions sur le texte proposé (demande de précisions, d'ajout, etc.) que le ou les auteur·es sont invité·es à laisser un mail de contact. L'usage régulier d'un même pseudo permet aussi au collectif de savoir que les infos viennent d'une personne ou d'un collectif de confiance.

Voici quelques éléments sur ce que le site propose comme sécurité, et ce que vous pouvez faire en fonction du niveau de discrétion que vous souhaitez ou de la menace dont vous désirez vous protéger.

## **Ce que fait Trognon.info pour la sécurité des personnes qui consultent le site ou proposent des articles**

### **Un site et un serveur sécurisé :**

- Dès le passage dans l'interface de publication, toute connexion est automatiquement chiffrée (le « s » de https dans la barre d'adresse) : si quelqu'un écoute votre ligne ou demande vos logs, on saura que vous vous êtes allé·e sur Trognon.info, pas ce que vous avez lu ou écrit. Le https est également disponible sur l'interface publique (le site lui-même).

- le site est mis à jour dans les plus brefs délais (quelques heures au maximum) dès qu'une faille de sécurité est annoncée sur Spip, le logiciel qui le fait tourner, idem pour le serveur ;
- le site est hébergé aux Etats-Unis, où il n'y a pas d'obligation de conservation des logs (les informations de connexion des utilisateurs·trices au site) ;
- un soin particulier est apporté à la sécurité du serveur, dont on maîtrise la configuration, pour prévenir tout piratage ;
- le serveur est chiffré ;
- il est hébergé dans un data-center avec d'autres serveurs militants.

### **Un logiciel de publication opacifié :**

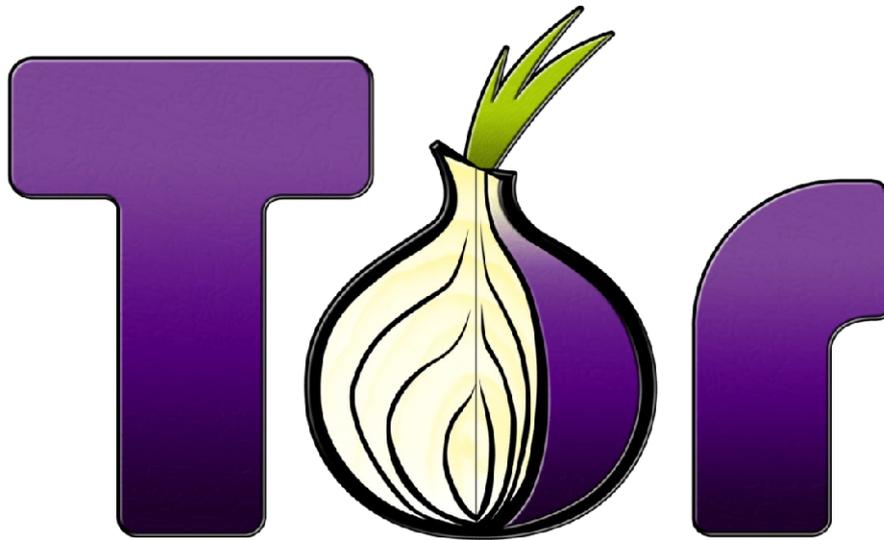
Nous avons apporté quelques modifications à Spip afin de limiter les renseignements disponibles qui permettraient d'obtenir des informations sur un pseudo :

- un plugin maison efface automatiquement les métadonnées des photos ajoutées aux articles (voir plus bas) ;
- la liste des auteur·es n'est pas accessible aux rédacteurs et rédactrices.
- les rédacteurs et rédactrices ne peuvent pas facilement voir les informations associées à un·e auteur·e, c'est-à-dire ni le nombre et le titre des articles qu'il·le a publié, ni le mail associé à son compte ;
- enfin, comme sur tous les sites Spip, les mots de passe de connexion au site sont automatiquement chiffrés. C'est-à-dire qu'ils sont illisibles pour un·e humain·e, y compris les admins.

### **Ce que vous pouvez faire pour votre sécurité lorsque vous écrivez sur Trognon.info ou consultez le site**

Le site repose sur le pseudonymat : vous pouvez ainsi choisir un nom de compte qui ne permette pas de vous identifier si vous en éprouvez le besoin (cela ne permet pas à la police ou à d'autres personnes malveillantes de vous reconnaître, mais cela facilite la discussion et la confiance de vos proches ou de personnes de Trognon).

Quelques conseils pour cela :



- **faire attention à ce que vous écrivez dans les forums** sous les articles par exemple (ne laissez pas votre numéro de téléphone, évitez de faire des confidences). Il arrive qu'on supprime des messages dans les forums internes pour ces raisons.
- **distinguer les utilisations de ses comptes « rédacteur »** : ne pas utiliser par ex. un compte créé pour publier régulièrement des infos de tel ou tel collectif pour ensuite proposer avec le même compte le récit d'une action dont les auteur·es veulent rester discret·es.
- **utiliser un mail jetable pour créer un compte**, par exemple avec Yopmail et Mailinator (sauf piratage, seuls les administratrices pourront voir ce mail, cf. plus haut). Par exemple, je décide de me créer une adresse mail « toto45 chez yopmail.com » pour un compte Trognon que je n'utiliserai qu'une fois pour un article précis. Si vous avez utilisé une connexion ne permettant pas de vous identifier (via Tor, un VPN ou un point d'accès public), il sera impossible pour la justice de prouver que vous êtes l'utilisateur ou l'utilisatrice spécifique de cette boîte mail.
- vous pouvez depuis peu créer un alias de votre boîte mail Riseup : avec ce dispositif, impossible de savoir que l'adresse mail anar75019 chez riseup.net utilisée pour la création d'un compte est reliée à bibibolduc chez riseup.net que vous utilisez depuis des années.
- Par contre, **supprimer son pseudo après proposition à la publication est une fausse sécurité** : le pseudo de l'auteur·e d'un article, même après suppression de son association à un article, est accessible aux administrateurs et administratrices (ou à une intrusion malveillante qui réussirait à obtenir un mot de passe administrateur ou à récupérer la base de données). **Dans le cas où l'auteur·e supprime son pseudo avant même de proposer son article, il ne peut plus ensuite ni le proposer à la publication, ni le modifier.**

## Si vous estimez ne pas pouvoir vous reposer sur les dispositifs de sécurité de Trognon (on n'est pas à l'abri d'une défaillance)

Le site propose un ensemble d'outils pour sécuriser les rédacteurs et rédactrices. Néanmoins, si l'information que vous souhaitez partager peut vous mettre en danger, il peut être souhaitable de les doubler de différentes pratiques :

- **masquer votre IP** : de chez vous, vous pouvez utiliser un VPN comme celui de riseup ou en installer en quelques minutes Tor, avec le Tor Browser... Vous pouvez aussi utiliser un point d'accès Wifi ou autre depuis un lieu public (café, bibliothèque, administration...). Attention, cette méthode est susceptible d'être interceptée et peut laisser des traces physiques (caméras de vidéosurveillance, etc.).

- **accéder au site via notre adresse en .onion dans TOR.**

Il suffit d'installer Tor Browser pour y accéder. Cela permet de publier et d'échanger de la manière la plus sécurisée possible sur le site. Cela rend impossible techniquement de savoir que vous vous rendez sur Trognon si on analyse votre connexion. A noter que l'accès au site en .onion est obligatoirement chiffré, à la différence d'une simple connexion avec Tor sans https.

- **envoyer votre texte au collectif d'animation via un mail chiffré.**

Vous pouvez utiliser notre clé PGP publique (sur le site). A noter que faute de temps, l'équipe de modération ne peut pas toujours assurer une publication rapide des mails reçus. Cela nous rajoute également beaucoup de travail.

*Si même avec votre mail vous craignez de laisser des traces en nous envoyant un message chiffré à Trognon-info chez riseup.net, vous pouvez combiner mail jetable créé sous Tor et envoi d'un mail chiffré à notre intention (en n'oubliant pas de nous joindre la clé publique de cette adresse temporaire pour qu'on puisse vous répondre). Évidemment il est préférable d'utiliser une boîte mail sécurisée, par exemple Riseup ou Autistici, éventuellement créée pour l'occasion. Et surtout pas des fournisseurs qui collaborent avec le gouvernement français (Google, Yahoo, Hotmail...). Le service de mail de Riseup a un avantage : il est sous juridiction américaine, ce qui complique notablement l'accès aux serveurs. L'envoi de mail entre adresses riseup et autistici a cela d'intéressant qu'elles ne transitent pas hors des serveurs propres (ou bien via un réseau privé virtuel crypté).*

- **supprimer vous-même les métadonnées de vos fichiers ajoutés à un article**, avec par exemple les logiciels **Exiftools** pour Windows ou Mac, et **Mat** sur Linux. Pour vérifier les métadonnées d'une image avant (ou même après) publication, il y a par exemple ce site : [metapicz](http://metapicz.com). A priori,

quand vous proposez une image en illustration d'une de vos publications, l'image est automatiquement « nettoyée » de ses métadonnées (les infos associées à l'image qui peuvent indiquer quand elle a été créée, où, avec quelle machine, etc.)

- **Si vous décidez de changer votre mot de passe fourni lors de l'inscription, nous vous conseillons fortement d'utiliser un mot de passe spécifique à Trognon (et un mot de passe unique par compte en général).** À noter que le logiciel KeePassXC permet de conserver de manière sécurisée un grand nombre de mots de passe pour ne pas avoir à les mémoriser et éviter d'utiliser tout le temps les mêmes.

**Pour toute question supplémentaire ou point qui resterait obscur, n'hésitez pas à contacter le collectif d'animation, via le mail trognon-info chez riseup.**

**Au-delà de ces informations spécifiques à Trognon et au réseau Mutu, des ressources sont disponibles sur la sécurisation des pratiques numériques pour comprendre les enjeux et mettre en place des solutions.**

**Le site paris-luttes.info - dont le présent article est repris - propose aussi quelques ressources :**

- [Quelques trucs indispensables pour limiter les informations que l'on disperse sur Internet](#)
- [Et si on sécurisait nos échanges ?](#)
- [Pourquoi et comment utiliser Tor ?](#)

**Une référence fiable et presque exhaustive sur le sujet : le guide d'autodéfense numérique, qui peut paraître impressionnant à première vue mais qui est vraiment pensé pour être compréhensible par des personnes non-spécialistes. Il ne s'agit pas forcément de le lire du début à la fin, mais il y a une table des matières qui permet d'accéder à des explications et des tutoriels détaillés pour plein de cas d'usage différents. **Vous aurez compris qu'on le recommande chaudement !****





## POUR NOUS CONTACTER

**Nous sommes joignables par mail ou par l'interface de modération si vous y avez créé un compte.**

Le collectif de modération de trognon.info peut être contacté à l'adresse [contact@trognon.info](mailto:contact@trognon.info)

Si vous voulez nous communiquer des informations confidentielles, la clé publique PGP correspondant à cette adresse peut être téléchargée sur le site trognon, dans la rubrique « à propos »

Il est préférable de nous contacter avec une adresse sécurisée (riseup ou autistici par exemple.)

Il est aussi possible de créer un compte sur le site et de nous contacter depuis l'interface de publication.